

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2016**

**Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les
changements importants quant au fonctionnement, au personnel et
aux programmes**

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) (LGFP) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses de 2016-2017](#). Il n'a fait l'objet d'aucun audit ou examen externe.

1.1. Pouvoirs, mandat et programmes

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un organisme public nommé à l'annexe II de la LGFP. Le CRSNG a pour but d'aider à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au profit de tous les Canadiens, en appuyant des étudiants de niveau postsecondaire et des stagiaires postdoctoraux dans leurs études supérieures, en faisant la promotion de la découverte en appuyant les travaux de recherche menés par des chercheurs au niveau postsecondaire et en favorisant les partenariats de recherche entre les établissements postsecondaires et les entreprises.

La [Partie II du Budget principal des dépenses](#) renferme plus de renseignements sur le mandat et les activités de programme du CRSNG.

1.2. Méthode de présentation du rapport

Le RFT a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du CRSNG accordées par le Parlement et utilisées par l'organisme, conformément au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice 2016-2017. Le RFT a été préparé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement du Canada ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites approuvées annuellement en vertu des lois de crédits ou sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées en vertu d'autres lois.

Le CRSNG utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels, qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

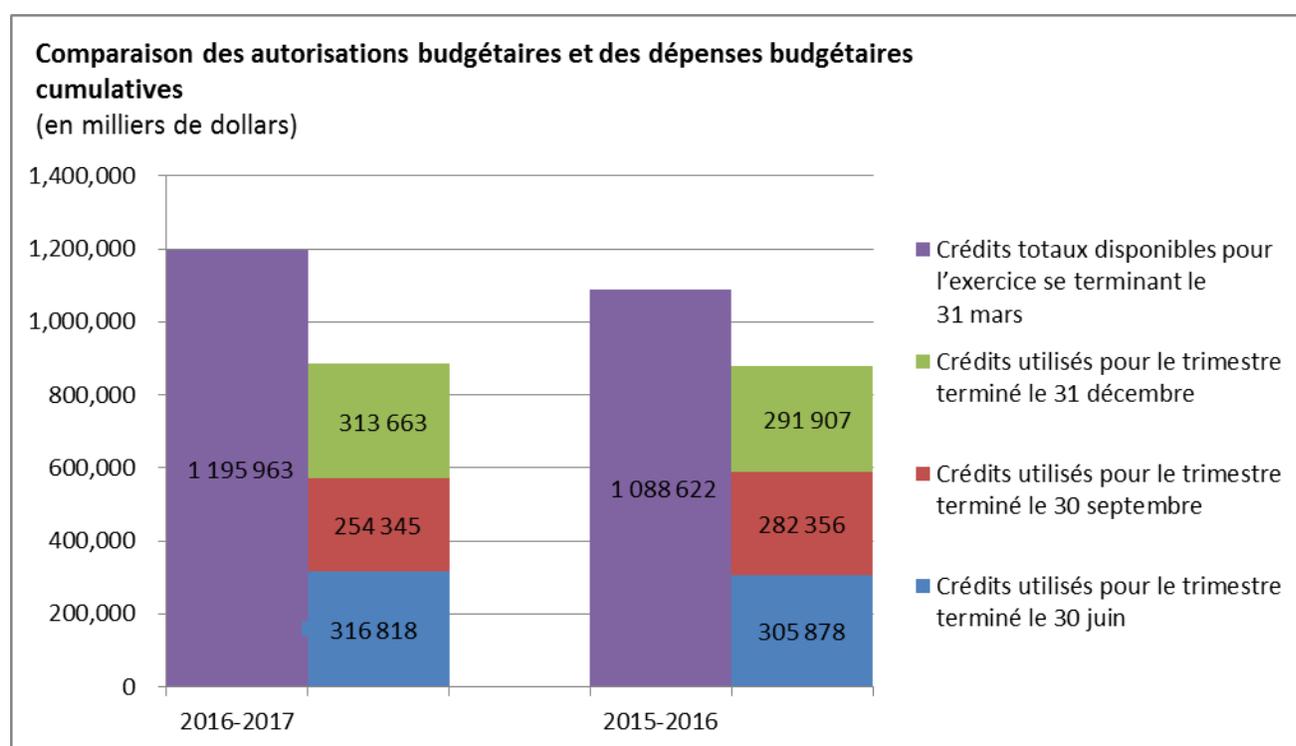
Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2016

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Le présent RFT reflète les résultats de l'exercice courant par rapport au Budget principal des dépenses de 2016-2017, au Budget supplémentaire des dépenses (A et B) et au report du budget de fonctionnement.

Les sections 2.1 et 2.2 qui suivent présentent les éléments importants qui ont contribué à l'augmentation nette des ressources disponibles au cours de l'exercice 2016-2017 par rapport à l'exercice 2015-2016 et des dépenses réelles au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

Le graphique ci-dessous donne une comparaison des autorisations budgétaires disponibles pour l'ensemble de l'exercice financier et des dépenses budgétaires des trois premiers trimestres de l'exercice 2016-2017 et de l'exercice 2015-2016.



2.1 Changements importants quant aux autorisations budgétaires

Au 31 décembre 2016, les autorisations budgétaires totales du CRSNG disponibles s'élevaient à 1 196,0 millions de dollars. Cela représente une augmentation globale de 107,4 millions de dollars, ou de 9,9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. De cette augmentation, 104,6 millions de dollars se rapportent à une augmentation au titre des programmes de subventions et de bourses du CRSNG (crédit 5) et 2,8 millions de dollars, à une augmentation aux dépenses de fonctionnement nettes (crédit 1). Les variations nettes entre l'exercice en cours et l'exercice précédent comprennent les éléments suivants :

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2016

- une augmentation de 67,3 millions de dollars au titre du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, une initiative des trois organismes en vue d'aider les établissements postsecondaires à exceller à l'échelle mondiale dans des domaines de recherche qui procurent des avantages économiques à long terme au Canada (budget de 2014);
- une augmentation de 29,9 millions de dollars pour financer la recherche axée sur la découverte (budget de 2016);
- une augmentation de 10,3 millions de dollars afin d'appuyer les collaborations entre les entreprises et les chercheurs des universités et des collèges dans le cadre du nouvel ensemble consolidé de programmes d'innovation en entreprise similaires (budget de 2015);
- une augmentation de 6,0 millions de dollars au titre du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche, une initiative des trois organismes visant à trouver des moyens efficaces et efficients de cerner des occasions de commercialisation;
- une augmentation de 4,6 millions de dollars au titre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté qui sera consacrée à des initiatives de recherche appliquée menées par l'industrie dans les polytechniques et les collèges du Canada (budget de 2015);
- une diminution de 9,7 millions de dollars en raison d'un transfert au ministère de l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour contribuer à Mitacs inc. afin d'appuyer les stages en recherche et développement industrielle (7,0 millions de dollars) et le programme Parlons sciences (2,7 millions de dollars);
- une diminution de 1,0 million de dollars en raison de transferts à divers autres organismes gouvernementaux pour appuyer des programmes tels que le Centre for Molecular and Materials Science et le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise.

2.2 Changements importants quant aux autorisations budgétaires utilisées

Dépenses cumulatives pour l'exercice courant

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses cumulatives par crédit pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

Dépenses budgétaires cumulatives à la fin du trimestre

(en millions de dollars)

Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement

Liées au personnel

28,5 27,7 0,8

Non liées au personnel

5,5 5,2 0,3

Crédit 5 - Subventions et bourses

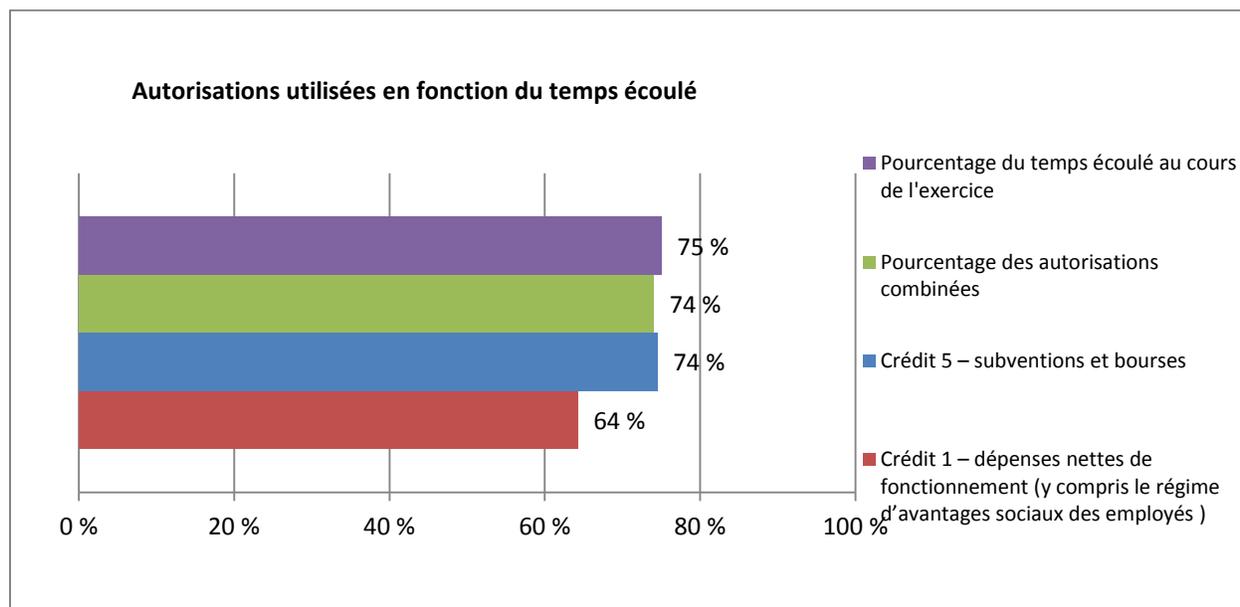
850,8 847,3 3,5

Dépenses budgétaires totales

884,8 880,2 4,6

Les dépenses budgétaires totales s'élevaient à 884,8 millions de dollars à la fin du troisième trimestre de 2016-2017, par rapport à 880,2 millions de dollars au cours de la même période de l'exercice précédent. Les autorisations totales utilisées à la fin du troisième trimestre représentaient 74 % des autorisations totales disponibles.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2016



Subventions et bourses

À la fin du troisième trimestre, le CRSNG a dépensé 3,5 millions de dollars de plus au titre des subventions et bourses par rapport à la fin du même trimestre de l'exercice précédent. Les principaux facteurs expliquant l'augmentation nette par rapport à l'exercice précédent sont les suivants :

- une réduction nette de 13,6 millions de dollars des dépenses en raison d'un écart temporaire dans les paiements au titre de certaines possibilités de financement comme le Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche, le Programme de subventions à la découverte, le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada et le Programme des chaires de recherche du Canada, ;
- une augmentation de 28,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent au titre du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada;
- une réduction de 11,2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison de l'élimination progressive du Programme d'appui aux ressources majeures, de l'Initiative des Conseils de recherche des pays du G8 sur le financement de la recherche multilatérale du Belmont Forum et du Programme de stages en recherche et développement industrielle.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses liées au personnel et les autres dépenses nécessaires pour appuyer la prestation des programmes de subventions et de bourses. Les dépenses liées au régime d'avantages sociaux des employés sont comptabilisées séparément dans la section des autorisations législatives. Bien que la majorité des dépenses liées au personnel et des autres dépenses de fonctionnement soient engagées de manière constante au cours de l'exercice, le reste des dépenses (y compris le salaire des employés temporaires embauchés durant la période de pointe des concours et les frais de déplacement des membres de comité chargés de l'évaluation par les pairs) sont liées au

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2016

cycle des programmes et à la demande. Comme une grande partie des concours se déroulent durant le dernier trimestre de l'exercice, les dépenses de fonctionnement engagées au cours de chacun des trois premiers trimestres représentent généralement moins de 25 % des autorisations annuelles de fonctionnement disponibles.

Les dépenses liées au personnel engagées pour appuyer la prestation des programmes représentent la majeure partie des dépenses de fonctionnement prévues du CRSNG (soit environ 68 % des autorisations de fonctionnement disponibles et des dépenses de fonctionnement prévues pour l'exercice 2016-2017). Les dépenses liées au personnel pour les neuf premiers mois de 2016-2017 ont augmenté de 0,8 million de dollars principalement en raison des postes à temps plein qui étaient vacants et qui ont été dotés.

Les dépenses de fonctionnement non liées au personnel comprennent tous les autres coûts de fonctionnement relatifs à la prestation des programmes, dont une grande partie de ces dépenses est attribuable aux concours de possibilités de financement qui, pour la plupart, se déroulent durant le dernier trimestre de l'exercice. Au cours des neuf premiers mois de 2016-2017, les dépenses totales non liées au personnel ont augmenté de 0,3 million de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'écart est principalement attribuable aux exigences plus élevées et au moment d'engager les dépenses au titre des services d'information, des services professionnels et du transport. L'écart au titre des « autres subventions et paiements » de 119 000 \$ (ou 100 %) est attribuable à un paiement de transition ponctuel effectué en 2015-2016 pour la mise en œuvre du régime de paye en arrérages par le gouvernement du Canada.

Dépenses trimestrielles

Les autorisations budgétaires totales utilisées au cours du troisième trimestre de 2016-2017 se sont élevées à 314 millions de dollars (26 % des autorisations budgétaires totales disponibles : 26 % des autorisations budgétaires totales pour les programmes de subventions et de bourses et 21 % pour les dépenses de fonctionnement et les avantages sociaux des employés).

Dépenses budgétaires pour le troisième trimestre

(en millions de dollars)

Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement

Liées au personnel

	2016-2017	2015-2016	Écart
Liées au personnel	9,4	9,3	0,1
Non liées au personnel	1,9	2,1	(0,2)
Crédit 5 - Subventions et bourses	302,4	280,5	21,9
Dépenses budgétaires totales	313,7	291,9	21,8

Non liées au personnel

Crédit 5 - Subventions et bourses

Dépenses budgétaires totales

Subventions et bourses

Les paiements de transfert représentent 95,5 % des autorisations disponibles du CRSNG. Les dépenses au titre des paiements de transfert varient d'un trimestre à l'autre en fonction du cycle des programmes. Au cours du troisième trimestre de 2016-2017, les dépenses du CRSNG au titre des paiements de transfert ont augmenté de 21,9 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. On a observé plusieurs différences dans certains programmes d'un exercice à l'autre :

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2016

- une augmentation nette des dépenses de 14,5 millions de dollars en raison de la différence d'échelonnement des paiements pour des possibilités de financement comme le Programme de subventions à la découverte, les subventions de recherche et développement coopérative et les subventions de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche;
- une augmentation de 7,9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent au titre du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada;
- une augmentation de 2,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison du premier cycle complet des subventions d'établissement de centres d'accès à la technologie;
- une diminution de 2,6 millions par rapport à l'exercice précédent en raison de l'élimination progressive du Programme d'appui aux ressources majeures.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses liées au personnel correspondent à celles du troisième semestre de l'exercice précédent. Les dépenses non liées au personnel ont diminué de 0,2 million de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'écart est principalement attribuable au moment où les dépenses ont été engagées.

3. Risques et incertitudes

Facteurs de risque relatifs au financement et à la prestation des possibilités de financement

Chaque année, le CRSNG définit les risques au niveau organisationnel et élabore des mesures correctives afin de réduire le plus possible leur probabilité de réalisation ou leur incidence.

Facteurs de risque externes

Relations avec les intervenants : Il y a un risque que l'organisme ne gère pas efficacement les relations avec les intervenants et les attaques à sa réputation, ce qui pourrait avoir un effet sur sa capacité de réaliser son mandat.

- Réponse au risque : Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique de 2020 du CRSNG, qui s'échelonne sur cinq ans, le CRSNG continuera de consulter les intervenants externes, ses employés et ses cadres afin de rester à l'écoute des besoins des intervenants canadiens et d'harmoniser ses activités aux priorités et orientations stratégiques du gouvernement du Canada.

Pour assurer l'engagement des intervenants et atténuer le risque de mauvaise harmonisation avec leurs priorités et leurs valeurs, un groupe de représentants des établissements, les leaders pour le CRSNG, a été créé. Ce groupe assure une communication entre les établissements qu'il représente et le CRSNG, ce qui aide les parties à demeurer au fait des nouveaux enjeux. Ce dialogue ouvert permet de relayer aux universités l'information sur les nouvelles politiques et les changements touchant les programmes. Pour leur part, les leaders pour le CRSNG sont en mesure de recueillir, auprès du milieu universitaire, de l'information et des idées qui serviront à orienter l'élaboration des politiques et des programmes du CRSNG.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2016

Influences externes : La recherche et l'innovation sont des activités d'envergure mondiale. Par conséquent, la participation aux programmes du CRSNG est influencée, non seulement par le contexte canadien de la recherche, mais aussi par des initiatives et des occasions à l'échelle mondiale.

- Réponse au risque : Le CRSNG élabore des stratégies officielles en matière de communications et de relations externes afin de gérer efficacement les relations avec les intervenants et les attentes de ceux-ci et de répondre aux besoins définis en matière de recherche et d'innovation.

Réalisation du mandat : Il existe également le risque que le CRSNG ne mène pas à bien son mandat et n'atteigne pas les objectifs de son plan stratégique.

- Réponse au risque : Pour atténuer ce risque, le CRSNG a mis en place un processus de planification intégrée et de gestion du risque. Le CRSNG s'appuie sur ce processus pour planifier tous les aspects de ses activités de manière intégrée et harmoniser ses priorités et ses ressources en conséquence. Un audit interne de la planification intégrée du CRSNG est en cours.

Facteurs de risque internes

Transformation opérationnelle : Le CRSNG pourrait ne pas être en mesure de s'adapter aux changements sur le plan des technologies, des politiques et des processus et d'en tirer parti. À l'heure actuelle, il planifie une transformation de ses processus opérationnels afin de s'adapter plus efficacement aux changements internes et d'améliorer le service aux clients externes.

- Réponse au risque : Le CRSNG élaborera une feuille de route pour la mise en œuvre du Plan stratégique de 2020 du CRSNG afin de l'harmoniser avec l'ensemble des initiatives et des politiques gouvernementales et de faire en sorte que l'élaboration de processus opérationnels harmonisés, simplifiés et axés sur le client seront pris en charge par le nouveau système de gestion des subventions.

Le CRSNG travaille en étroite collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor afin que le projet atteigne son objectif dans les délais prévus et les limites du budget alloué.

Démonstration des résultats et de la pertinence : Le CRSNG pourrait ne pas être en mesure de démontrer sa pertinence en mesurant et en déclarant les résultats de ses possibilités de financement.

- Réponse au risque : Le CRSNG élaborera un cadre des résultats de l'organisme qui appuiera le Plan stratégique de 2020 du CRSNG.

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2016**

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux possibilités de financement

Dans le budget de 2016, le gouvernement du Canada a réitéré son engagement à renforcer les sciences et la recherche en reconnaissant le rôle fondamental des travaux de recherche axée sur la découverte dans une société d'innovation et en investissant de nouveaux fonds en sciences et en technologie¹, ce qui comprend 30 millions de dollars par année en permanence pour le CRSNG. Le gouvernement avait d'ailleurs indiqué cet engagement dans les lettres de mandat² du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et de la ministre des Sciences.

Conformément à la vision du Plan stratégique de 2020 du CRSNG, qui est de faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs au profit de tous les Canadiens, le CRSNG élaborera au cours de la prochaine année une feuille de route pour la mise en œuvre du plan qui cadrera avec les priorités en constante évolution du gouvernement et mettra l'accent sur les résultats mesurables pour les Canadiens.

Approuvé par :

Original signé par

**B. Mario Pinto, Ph. D., FCIC, MSRC
Président
CRSNG**

Ottawa, Canada

Le 28 février 2017

Original signé par

**Patricia Sauvé-McCuan
Vice-présidente et dirigeante
principale des finances
CRSNG**

¹ Assurer la croissance de la classe moyenne (budget fédéral de 2016, p. 127)

² Lettre de mandat de la ministre des Sciences (novembre 2016)

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2016**

5. État des autorisations (non audité)

	Exercice 2016-2017			Exercice 2015-2016		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	47 698	10 007	30 191	45 402	10 153	29 175
Crédit 5 – Subventions et bourses	1 142 572	302 358	850 767	1 038 021	280 488	847 246
Autorisations législatives budgétaires						
Régime d'avantages sociaux des employés	5 314	1 285	3 854	5 020	1 255	3 765
Dépense des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</i>	379	13	13	179	11	11
Autorisations budgétaires totales	1 195 963	313 663	884 825	1 088 622	291 907	880 197

*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2016**

6. État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non audité)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2016-2017			Exercice 2015-2016		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	36 159	9 403	28 566	34 989	9 324	27 706
Transport et communications	5 207	660	1 609	4 190	459	1 441
Information	1 368	118	486	928	158	325
Services professionnels et spéciaux	7 023	876	2 316	6 843	895	2 158
Location	1 810	117	741	2 464	230	725
Services de réparation et d'entretien	208	63	112	118	37	54
Services publics, fournitures et approvisionnements	220	27	116	260	123	197
Acquisition de matériel et d'outillage	1 396	41	112	809	143	226
Autres subventions et paiements	-	-	-	-	50	119
Paiements de transfert	1 142 572	302 358	850 767	1 038 021	280 488	847 246
Dépenses budgétaires totales	1 195 963	313 663	884 825	1 088 622	291 907	880 197